



Le juge malagasy Salohy Norotiana Rakotondrajery Randrianarisoa, élu Juge de la Chambre d'appel de la Cour de justice du COMESA, le 18 novembre 2020, débutera son mandat le 23 novembre 2021, qui s'achèvera au mois de juin 2025 (www.madagate.org)

Elu Juge de la Chambre d'appel de la Cour de justice du COMESA, le 18 novembre 2020, lors de la 23ème réunion des ministres de la Justice du COMESA (« *Common Market for Eastern and Southern Africa* » - Marché commun de l'Afrique orientale et australe), le juge Salohy Norotiana Rakotondrajery Randrianarisoa débutera son mandat le 23 novembre 2021.

Jusqu'à Juge principal et Directeur général des Affaires judiciaires, de la Recherche et des Réformes au sein du Ministère de la Justice de Madagascar, Salohy Randrianarisoa succède au feu Juge Abdalla El Bashir, du Soudan, décédé en février de cette année.

L'élection s'est déroulée en ligne au scrutin secret et le juge Randrianarisoa s'est placé en tête devant les candidats de Djibouti et du Soudan. Durant cette 23ème réunion des ministres de la Justice du COMESA, ceux-ci ont reçu les propositions de nominations des Commissaires de la Commission de la concurrence du COMESA. Il s'agit de : Mahmoud M. Momtaz (Égypte), Thembelihle Precious Dube (Eswatini), Béatrice Uwumukiza (Rwanda), Francis Lebon (Seychelles), Islam Tagelsir Ahmed Alhasan (Soudan), Brian M. Lingela (Zambie) et Ellen Rugaranganda (Zimbabwe).

Recueillis par Jeannot Ramambazafy – Source : Comesa